

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 juin 2016

L'An deux mil seize, le six juin, le Conseil Municipal de la commune de Chavannes Sur Suran s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques LAURENT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres votants : 10

Date de Convocation : 1<sup>er</sup> juin 2016  
Secrétaire de Séance : Reynald YVONNET

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean Jacques LAURENT, Bernard PRIN, Jean Marc GAILLARD, Céline HELLERINGER, Nadine POLLET, Jérémy BLUTEAU, Anne JEANNIN, Stéphane MOREAU, Rémi ADAM, Reynald YVONNET.

**Absents excusés :** Aude FISCHER, Florence FAVIER

**Arrivée en cours de séance :** Catherine MEDINA, Virginie MEUZY

Approbation du compte rendu du 18 avril 2016

Ajout à l'ordre du jour : Election d'un deuxième délégué suppléant au SIEA

2016.06.06-11

### **COMPTE DE GESTION Receveur Municipal - BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'examen du compte de gestion 2015 du trésorier municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, Adopte le compte de Gestion 2015 du trésorier municipal pour le Budget principal de la commune.

2016.06.06-12

### **Compte ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Le Maire s'étant retiré, Monsieur Bernard PRIN, adjoint au Maire propose au Conseil Municipal l'examen du compte Administratif 2015, budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, constate les Résultats 2015

Excédent de fonctionnement	521 056 43 €
Déficit d'investissement	42 958.58 €
Restes à réaliser dépenses	252 890.00 €

Adopte le compte Administratif 2015 pour le Budget principal et confirme comme prévu lors du vote du budget primitif

Affectation au compte 1068	295 848.58 €
Report en fonctionnement	225 207.85 €
Report en investissement	- 42 958.58 €

2016.06.06-13

### **COMPTE DE GESTION Receveur Municipal – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'examen du compte de gestion 2015 du trésorier municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le compte de Gestion 2015 du trésorier municipal pour le Budget Assainissement de la commune.

2016.06.06-14

### **Compte ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur Le Maire s'étant retiré, Monsieur Bernard PRIN, adjoint au Maire propose au Conseil Municipal l'examen du compte Administratif 2015, budget annexe Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, constate les Résultats 2015

Excédent de fonctionnement	46 806 41 €
Excédent d'investissement	38 903.03 €
Restes à réaliser	10 000.00 €

Adopte le compte Administratif 2015 pour le Budget annexe assainissement et confirme comme prévu lors du vote du budget primitif

Report en fonctionnement	46 806.41 €
Report en investissement	38 903 03 €
Crédit de report	10 000.00 €

2016.06.06-15

### **DELIBERATION DE SOUTIEN A L'EPF de l'AIN**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir l'EPF de l'Ain, suite au rapport FIGEAT, qui préconise l'extension de l'EPF de l'Ouest Rhône Alpes (EROPA) sur le territoire du département de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Refuse catégoriquement toute idée d'extension de l'EPF de l'Ouest Rhône Alpes (EROPA) sur le territoire du département de l'Ain.

Refuse tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du département au profit d'un outil d'Etat qui n'apporterait rien de plus que l'outil local

Dit qu'il respecte les actions menées à ce jour par l'ensemble des acteurs locaux en faveur du logement social.

Dit qu'il demande le respect du principe de libre administration des collectivités locales

Affirme que l'EPF de l'Ain remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales des politiques locales tout en accompagnant les politiques d'Etat

Arrivée de Catherine MEDINA

2016.06.06-16

### **DESSERTE FORESTIERE DE NIVIGNE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de desserte forestière de Nivigne en commun avec les communes de Germagnat et Pouillat.

Monsieur le Maire rappelle l'intervention des ingénieurs des eaux et Forêts ainsi que les demandes qu'il avait formulées lors de sa dernière séance du 18 avril.

Monsieur le Maire explique qu'il a eu un entretien sur place avec les ingénieurs de la DDT afin d'évaluer des demandes du conseil municipal. Les aides pour le financement du projet par la route de Ceillat ne sont pas possibles.

Monsieur le Maire demande au conseil de se repositionner sur ce projet afin de donner une réponse définitive.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 1 abstention et 3 voix contre,

Adopte le tracé tel que proposé par l'ONF ; se porte maître d'ouvrage du projet ; demande à la commune de Pouillat d'être solidaire des frais occasionnés pour le financement ; demande à l'ONF, maître d'œuvre de veiller à ce que le traitement du chemin soit respectueux de l'environnement afin de ne pas faire une « coulée » dans la montagne ; autorise le maire à faire les demandes de subventions relatives à ce dossier ainsi qu'à faire la décision budgétaire modificative du budget en conséquence.

Arrivée de Virginie MEUZY

2016.06.06-17

### **PRE DU MOULIN - MAITRISE D'OUVRAGE BOUG HABITAT- AVENANT N°1**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet du Pré du Moulin, la maîtrise d'ouvrage par Bourg habitat.

Monsieur le Maire rappelle aussi au conseil sa décision du 18 avril dernier concernant la construction de la halle ainsi que les coûts définitifs des projets à savoir

159000 TTC pour la salle de quartier et 46200 € TTC pour la halle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à signer avec Bourg Habitat l'avenant N°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage.

2016.06.06-18

### **RUE DES ORCHIDEES – CHEMINEMENT PIETONS - STATIONNEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la rue des orchidées.

Il explique qu'un cheminement piéton pourrait être envisagé en continuité sur le parking de la mairie

Le maître d'ouvrage a chiffré le coût de ces travaux suivant plusieurs scénarii, le conseil en prend connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 1 abstention 12 voix pour donne un accord de principe sur la réalisation d'un aménagement du parking de la mairie par un cheminement piétons et demande que soient vérifiés le budget et le montant des travaux avant adoption définitive.

2016.06.06-19

### **TRANSFERT DE VOIES COMMUNALES A LA CCTER**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le transfert d'une majorité des voies communales à la CCTER dans le cadre de ses compétences de voirie.

Deux voies, l'impasse du Ravin et le Chemin du Bois, dont la nature et l'évolution d'utilisation mériteraient d'être transférées à la CCTER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité demande le transfert de l'impasse du Ravin et du Chemin du Bois à la Communauté de Commune de Treffort en Revermont et autorise le maire à faire les démarches nécessaires auprès de la CCTER

2016.06.06-20

### **DEVIS DIVERS**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des devis pour l'acquisition

- d'un lave vaisselle pour la salle des fêtes

-du feu d'artifice pour le 13 juillet

-D'une enseigne pour la médiathèque

- D'animations dans le cadre de la Saint Pierre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte

Le devis CUNY pour 2790 HT pour le Lave vaisselle de la salle des fêtes

Le Devis BARRON artifice pour 1370 TTC pour le feu du 13 juillet

Les animations spectacle de rue et conteuse pour la St Pierre

(le devis pour l'enseigne de la médiathèque est à revoir)

2016.06.06-21

### **SIEA – STATUTS – DELEGUE SUPPLEANT**

Monsieur le Maire informe le conseil de la modification des statuts du SIEA Syndicat intercommunal d'électricité et de E communication, il lui demande de les approuver

Le conseil doit aussi nommer un délégué suppléant supplémentaire, Monsieur Rémi Adam fait acte de candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable aux nouveaux statuts du SIEA

Monsieur Rémi ADAM est élu second délégué suppléant

### **Questions Diverses**

Visite de la carrière de Val d'Epi, proposition est faite de mettre le sujet de la carrière à la séance du mois de septembre .

Information sur le projet de « La fabrique du Monde Rurale », sur un site à Simandre sur Suran

Chavannaise : trois nouvelles fiches seront distribuées sur les animaux domestiques, le droit de vote, et les obligations en matière d'urbanisme.

Les travaux de mise en réseau de la fibre optique vont redémarrer, il semblerait que Chavannes ne soit pas concernée.

Séance levée à 00 h 25

Jean Jacques LAURENT	Bernard PRIN	Jean marc GAILLARD
Céline HELLERINGER	Nadine POLLET	Catherine MEDINA

Aude FISCHER Absente	Jérémy BLUTEAU	Virginie MEUZY
Anne JEANNIN	Stéphane MOREAU	Rémi ADAM
	Florence FAVIER Absente	Reynald YVONNET